

2 tasses de farine,
1 tasse de sucre,
1 tasse de Soda Magique,
1 œuf à thé de sel, 1
re 1 1/2 heure dans

pas au courant
nos grands mar-
au courant des

ions de vente en
désavantage où
doit transiger.

st certainement
ordinaire, ne se
t en grand nom-
x pour effectuer

acés sur les ques-
ur leurs intérêts
nées qu'eux, la
e ceux qui sont

liminer la cons-
acheteurs, tels
ceux qui recou-
se pour les culti-

omage

ment, dans tous
de fabricants de
de demandes

ont destinées à
tégées par un fil

s qui expédient
les exportateurs
romage, un fil de
du long parcours
s.

cette obligation.
t tout sera bien.
importance qu'il y
ant que possible.
se qu'il y a place
l'entre eux don-
ent constaté que
e leur emballage

ge avec un fil de
tous les exporta-
ne pratique qui
lérée de Québec
de protection à
t fédéral impose
témoignage non
ative a démontré

érative Fédérée
Ne fut-elle pas la
produits laitiers;
a que le Gouver-
tés du Canada?
pratiquée par la
aire sous ce rap-

attiré l'attention
cheries canadien-
res provinces du

NOTES ET COMMENTAIRES



L'HON. J.-C.-E. OUELLET
Ministre sans portefeuille
dans le cabinet Taschereau.

Nouveau ministre.—Des citoyens des paroisses de Ste-Germaine, St-Malachie, St-Luc et St-Bernard, venus à Québec pour demander à l'honorable M. Taschereau l'entrée de leur député dans le cabinet provincial, sont arrivés juste à temps pour assister à son assermentation comme ministre. En effet, M. J.-C.-E. Ouellet a été assermenté mercredi dernier comme ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau. C'est une excellente nomination, qui donne à l'élément rural, au conseil de la nation, un nouveau représentant éminemment qualifié. M. Ouellet est cultivateur et possède à Ste-Germaine, où il réside, une terre qu'il cultive lui-même. Il représente le comté de Dorchester à la Législature de Québec depuis une douzaine d'années. Durant les dernières sessions, il a pris une part prépondérante aux débats et s'est révélé orateur renseigné, au jugement droit et éclairé.

Le comté de Dorchester a maintenant le rare honneur d'être représenté par deux ministres, l'honorable M. Lucien Cannon à Ottawa et l'honorable M. Ouellet à Québec.

Nos bien sincères félicitations au nouveau ministre.

Le seul remède.—L'agriculture n'est pas aussi prospère qu'elle devrait l'être, c'est le refrain que l'on entend de ce côté-ci comme de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième.

A cette situation anormale, il n'y a qu'un remède: la coopération, toujours plus de coopération pour les achats et les ventes des produits.

L'individu isolé est le jouet de forces économiques adverses; par la coopération seule il peut obtenir son juste dû.

La coopération, c'est le symbole même du progrès, de la réussite, de la confiance, de la force et de la richesse.

La coopération, sous toutes ses formes, est la qualité maîtresse d'une démocratie—mieux même, elle en est l'armature. Nous en avons la preuve dans ce qui a été accompli dans l'Ouest du pays, et ici même en province de Québec, mais nous n'en sommes encore qu'au commencement. Notre effort, dans ce sens, doit s'accroître chaque jour. La tâche à accomplir est immense; elle demande les énergies de toutes les bonnes volontés, de tous ceux qui peuvent comprendre. Nous devons, à moins de courir à notre perte, nous inspirer sans cesse du sentiment de coopération dans tout ce que nous entreprenons, dans tout ce que nous créons.

Le Bulletin de la Ferme peut se rendre le témoignage d'avoir, plus que tout autre journal de la province, prêché la coopération, à temps et à contre-temps, et essayé de faire comprendre que le temps n'est plus où l'homme livré à lui-même pouvait arriver à un résultat. Actuellement, la masse seule peut exiger et elle obtiendra comme telle ce qu'elle voudra, en procurant, par une prospérité accrue, l'argent nécessaire pour la réalisation d'un vaste programme de coopération.

Les résultats obtenus en Angleterre, en Belgique, en France, et ici même au Canada, devraient faire comprendre à tous que la coopération est la planche de salut, le levier qui fera sortir le char de l'ornière de la routine.

Organisation et méthode.—Dans un district de culture mixte aux États-Unis, où les conditions diffèrent peu de celles qui prévalent en province de Québec, on a tenu une enquête pour connaître le degré de succès ayant couronné les efforts de cinquante-trois cultivateurs.

On fut surpris de découvrir que la moitié de ces fermes ne rapportaient aucun profit. Douze cependant, avec des fermes d'une assez bonne étendue, encaissaient un profit moyen de \$3,367 chaque saison. On trouve l'explication de cette différence dans le fait que sur ces dernières fermes on gardait de bons animaux, on utilisait des engrais appropriés, et on cultivait trèfle et légumes pour garder le sol en bonne condition.

Il n'y a là rien de bien nouveau. C'est un fait connu que trèfle et légumes améliorent une terre. De même qu'il est connu aussi qu'on obtient de meilleurs résultats avec de bonnes semences et de bons animaux.

Les fermes de démonstration ont prouvé qu'en gardant un juste équilibre entre les récoltes, le cheptel et les engrais, on ne peut guère faire autrement que réussir.

Et cependant combien encore ignorent toutes ces choses et ferment les yeux à l'évidence!

C'est l'instruction agricole qui manque. Les agronomes ont pour tâche de répandre les connaissances qui feront disparaître la routine. Beaucoup a été accompli déjà, mais il reste encore plus à faire.

Pensées:—Qui ne sait pas bien fait souvent mal.

Mauvaise herbe vient comme teigne et ne crève pas.

On se ruine aisément, on ne s'enrichit qu'en peine prenant.

L'économie est utile au riche et nécessaire au pauvre. Sans économie, la misère entre par brassées et s'en va par pincées.

L'Exposition du Comté de l'Islet

Nous recevons une jolie brochure, d'une centaine de pages, renfermant le programme de la prochaine exposition de la Société d'Agriculture Fédérée du comté de l'Islet. Cette brochure, très bien faite et de belle apparence, contient, outre la liste des prix et les règlements, une foule de renseignements utiles aux cultivateurs.

Nous encourageons très fortement les agriculteurs de comté de l'Islet à faire partie de leur société d'agriculture, qui leur offre de multiples avantages. Ils importent que cette société soit forte et bien vivante. Pour cela, il faut qu'elle soit aussi nombreuse que possible.

Cette société a marché dans la voie du progrès avec une assurance qui l'a signalée à l'attention des autres comtés de la province. Le bon esprit de coopération, active et sincère, que l'on rencontre dans l'Islet, est un facteur puissant de développement agricole.

Les expositions bisannuelles, alternant avec celles de Kamouraska, créent une émulation amicale entre les deux comtés. Celle de 1929, nous en sommes convaincus, marquera encore un pas en avant. Que tous ceux qui le peuvent exposent des produits et que les autres aillent visiter l'exposition, et tous en retireront quelque profit.

Voici comment est composé le bureau de direction de la Société d'Agriculture Fédérée du comté de l'Islet: Président: M. Boniface Bélanger, St-Jean-Port-Joli; Vice-Président: M. Alfred-Ls Anctil, St-Pamphile; Directeurs: MM. J.-D. Gagné, J.-Amédée Vernier, l'Islet; MM. Thaddée Caron, Louis Tremblay, St-Roch-des-Aulnaies; MM. l'abbé Alphonse Pelletier, Louis Gagnon, Ste-Louise; MM. J.-Baptiste Poitras, l'abbé Alphonse Morel, St-Eugène; MM. Gaudiose St-Pierre, François Morneau, Ste-Perpétue; MM. Amable Pelletier, Joseph

Bélanger, St-Cyrille; MM. Boniface Bélanger, François T. Caron, St-Jean-Port-Joli; MM. Thaddée Caron, Joseph Bélanger, St-Aubert; MM. l'abbé Pierre Crépault, Luc Dancause, St-Marcel; MM. Georges Chrétien, l'abbé Bonenfant, St-Damasc; MM. Alfred-Ls Anctil, Maxime Daigle, St-Pamphile; MM. Cyprien Bourgault, l'abbé Pantaléon Pelletier, St-Adalbert.

Secrétaire-trésorier: M. Jos.-N. Bernier, N. P., St-Jean-Port-Joli.

Agronome officiel: M. J.-Bruno Potvin, B.S.A., St-Jean-Port-Joli.

Auditeur: M. Jos. Fournier, gérant de la Banque Provinciale, St-Jean-Port-Joli.

L'EXPOSITION D'ORMSTOWN

Nous désirons appeler tout particulièrement l'attention sur l'Exposition d'Ormstown, organisée par l'Association des Éleveurs du district de Beauharnois. Cette exposition dépasse les limites de la localité où elle est tenue. C'est l'une des plus importantes du genre et on y accourt de tous les points de la province.

Les éleveurs des races chevaline, bovine, ovine et porcine y sont conviés. Il y a aussi une section spéciale pour la gentie ailée. Et les prix dans les différentes classes sont fort attrayants.

On se plaint parfois, non sans raison, que souvent les expositions en dehors des grandes villes ne reçoivent pas tout l'encouragement qu'elles méritent. Il y a du vrai là-dedans. L'Exposition d'Ormstown porte sans doute le cachet du district où elle est tenue, mais nous ne craignons pas de dire qu'elle est d'intérêt provincial. C'est en harmonisant ces deux parties, les intérêts locaux et ceux de la province, qu'on arrivera au plus grand succès comme au plus grand bien possible.

Ormstown en est à sa vingtième exposition annuelle. Le succès des précédentes nous garantit celui de celle qui sera tenue du 11 au 14 juin prochain inclusivement.

Que tous ceux qui ont à cœur le progrès dans l'élevage se fassent donc un devoir de visiter cette exposition. Une exposition, c'est une leçon de choses, dont les intéressés devraient s'empresser de profiter.

Les exposants en perspective peuvent se procurer la liste complète des prix avec les règlements en s'adressant au secrétaire de l'Association, M. W. G. Gerrigle, Ormstown, Qué.

L'élevage des animaux à fourrure n'en est encore qu'à l'enfance et déjà plus de vingt millions de piastres sont engagés dans cette industrie. C'est une enfance assez robuste, comme on voit. Les articles que M. Bernardet écrit sur ce sujet, spécialement pour le **Bulletin de la Ferme**, créent beaucoup d'intérêt, et aussi un peu de controverse, ce qui est bien naturel.

Nous publions aujourd'hui, sur l'élevage du chat sauvage, un dernier article de M. Desrosiers, dont les chiffres ne concordent pas avec ceux de M. Bernardet. Tous deux ont probablement raison, chacun à leur point de vue.

L'exemple de Québec.—Les expositions avicoles de la province de Québec ont maintes fois attiré l'attention des éleveurs des provinces étrangères, lesquels en ont fait chez eux des éloges remarquables. Dernièrement encore, un haut officiel de l'Exposition provinciale de l'Est de l'Ontario, l'exposition d'Ottawa, demandait au Bureau de l'aviiculture de Québec, des informations sur le système d'enregistrement et d'identification des oiseaux à nos expositions avicoles d'hiver, et il ajoutait qu'il proposerait d'adopter la même méthode à l'exposition d'Ottawa l'hiver prochain.

L'on sait que ce système a été établi et préconisé par le Ministère de l'Agriculture de Québec depuis plusieurs années.

La deuxième page de la couverture du présent numéro étant prise par une annonce, on trouvera le **Panier aux Lettres** et les **Consultations du Vétérinaire** à la page 417.